

Genève
Paquet
Bourgeois
Duchie

RÉFLEXIONS

Sur l'abolition de la Traite & la Liberté des Noirs.

DEUX grandes questions occupent en ce moment l'Europe entière : l'abolition de la Traite & la Liberté des Nègres font aujourd'hui l'objet des combinaisons politiques. L'humanité semble enfin se faire entendre dans notre Continent, & plaide la cause des Habitans infortunés de l'Afrique, transportés hors de leur Patrie. Mais l'intérêt particulier, ce puissant & presque unique mobile des actions humaines, se couvre du voile imposant du bien public, & ose réclamer contre les premiers & les plus sacrés droits des mortels. Il ose nommer le rétablissement de ces droits dans la Colonie, attentat affreux à la propriété ; il le regarde comme le coup mortel porté à l'Empire François, & décide que la suppression de la Traite entraîne & la perte de nos Colonies & la ruine de l'Etat. Ceux qui, attaqués du poison si dangereux de l'insatiable cupidité, méconnoissent les sacrifices dus à l'avantage général, nomment vaine & fausse Philosophie, ce sentiment inné dans l'homme ; je veux dire, le désir de voir tous ses semblables heureux. Ils insultent à une vertu que l'égoïsme

A

& l'avarice étouffent dans leur cœur ; ils poussent l'aveuglement jusqu'à soutenir que l'humanité est un des puissans motifs qui les conduit sur les bords du Niger , que c'est elle qui arrache à leurs parens , à leur patrie , à leurs foyers , les malheureux habitans d'une contrée que la cupidité européenne , rend le théâtre de guerres continuelles. O aveuglement ! ô délire de l'esprit humain !

Je suis bien éloigné de donner mon opinion comme la meilleure. Citoyen de l'Empire François, intéressé à ce titre , & par d'autres rapports particuliers , à la conservation de la Colonie, je n'ai pour but que d'augmenter sa splendeur & d'affurer sa tranquillité. Je veux concilier , s'il est possible , les prérogatives de l'homme avec le bien de l'état. Convaincu que la félicité d'un empire ne peut ni ne doit , dans le système politique , avoir pour base la dégradation des êtres qui concourent à sa prospérité , je propose les moyens qui me semblent propres à améliorer le sort de la Colonie, en même-temps qu'ils effaceront la tache qu'imprime sur la France un commerce aussi odieux que barbare.

Je crois avoir réussi dans mon projet , si je parviens à résoudre les questions suivantes : 1°. L'humanité a-t-elle jamais pu engager les Européens à la Traite des Nègres ? 2°. L'abolition de la Traite est-elle contraire à la prospérité de l'Etat ? 3°. La Colonie ne peut-elle être cultivée

que par des Africains esclaves ? 4°. A quelle époque doit-on abolir la Traite & fixer la Liberté des Nègres.

Les horreurs qui suivirent la découverte du Nouveau Monde , les cruautés inouïes exercées dans ce Continent , la destruction totale de la race d'hommes que la nature y avoit placés , voilà les raisons qui forcèrent l'Européen à chercher dans une autre contrée d'autres bras pour cultiver une terre abreuvée du sang de ses Habitans. L'Afrique lui parut le climat dont la température approchoit davantage de celle du pays qu'il vouloit repeupler. Ainsi la première cause du commerce de la Traite est l'inhumanité dépopulatrice des Européens dans l'Amérique. Il leur falloit employer la force ou flatter l'intérêt des Africains , pour les décider à quitter leur patrie. Trop foibles pour tenter le premier moyen , les Européens mirent le second en usage. A la Côte-d'Or comme en Europe , par-tout l'homme est guidé par son intérêt particulier. L'Africain calcula bientôt l'avantage apparent , mais illusoire , que lui procuroit la vente de ses semblables. Aussi barbare que l'Européen qui traitoit avec lui , comptant pour rien la dépopulation de son pays , il sentit que la quantité de marchandises qu'il recevrait en échange , croîtroit en raison des ventes d'hommes qu'il pourroit faire. De là nâquirent ces haines , ces

diffensions ; ces guerres qui désolent les petits Etats de l'Afrique. Plus le nombre des prisonniers étoit grand , plus la victoire étoit glorieuse & sur-tout lucrative. L'art des combats ne prit naissance dans ce pays qu'à l'arrivée des Européens. En vain objecte-t-on que si les Européens n'achetoient pas les prisonniers , ils seroient égorgés : par-là , dit-on , on leur épargne un crime ; mais le crime de vendre son semblable n'est-il pas presque égal à celui de lui donner la mort ? Aveugles Européens , si ce barbare Africain a rassemblé tous ces captifs , s'il a porté le fer & la flamme chez ses voisins , s'il calcule avec complaisance le nombre de citoyens qu'il a arrachés à leur Patrie , c'est pour vous vendre à vil prix ces malheureuses victimes ; c'est parce qu'il trouve en vous des êtres aussi dégradés , aussi avilis que lui ; c'est parce que vous enflamez vous-même son ardeur guerrière par l'appât du gain que vous lui présentez ; c'est parce que votre cupidité fait un trafic honteux du sang & de la vie de vos semblables. Ne fréiriez-vous pas d'horreur si un peuple étranger venoit dans nos climats faire la même proposition , & s'il cherchoit à établir en Europe un pareil échange ? Quoi , vous ne rougissez pas de faire dans un pays étranger ce que vous ne souffririez pas dans le vôtre ! Barbares , supprimez vos voyages dans l'Afrique , ou plutôt

n'y portez pas que pour y établir un commerce qui ne vous couvre pas de honte aux yeux de l'univers. Laissez à cette contrée les habitans qu'elle enfante & nourrit. Bientôt la paix y renâtra , & la guerre y sera en horreur. L'Africain paisible commercera avec vous & avec les nations ses voisines. Heureux, il rentrera dans l'état où il étoit avant votre arrivée sur ses bords. Ainsi donc nous n'avons découvert le nouveau Continent que pour l'ensanglanter par notre fer ou par notre cupidité ; nous n'y avons paru que pour convaincre ces peuples par la manière dont nous faisons les échanges à la Côte , & par les traitemens qu'éprouvent les Nègres dans nos navires , que notre Continent renferme des peuples aussi barbares qu'eux. Voilà donc en quoi consiste cette humanité que préconisent les défenseurs de la Traite , & qu'ils donnent pour base d'un commerce aussi odieux.

Voyons maintenant si l'abolition de la Traite est contraire à la prospérité de l'état. Il est hors de doute que la France ne peut subsister sans ses Colonies. Les bénéfices immenses que porte dans la Métropole , l'importation des denrées coloniales , le soutien de notre marine , les grands intérêts qui nous unissent à l'Amérique , tout oblige de convenir que la France doit s'occuper essentiellement de l'existence & même de l'amélioration de ses Colonies. Le temps , il est vrai , a prouvé que

les Blancs font d'une constitution trop foible pour supporter les feux dévorans du foleil dans les campagnes d'Amérique. Mais il eft au moins douteux qu'une race de Noirs, née en Amérique, ne foit pas plus propre à la culture des terres que l'Africain transporté à un âge mûr dans la Colonie; on pourroit même affurer que le succès de cette entreprise n'est point équivoque. Les souffrances des Nègres dans la traversée affoiblissent leurs forces & énervent leur tempérament: les maladies cruelles qu'ils éprouvent en Amérique, leur vie presque toujours très-courte, attestent qu'ils ne s'accoutument qu'imparfaitement à cette température. Or on remédie à tous ces inconvéniens par la création d'une race d'hommes nés dans le pays, & par conséquent plus robustes & plus laborieux. Cette génération s'y formera, s'y multipliera aisément, si la quantité de Nègresses y devient beaucoup plus nombreuse, si le Nègre, moins malheureux, ne voit pas, dans la reproduction de son espèce, la naissance d'êtres aussi infortunés que lui. Le nombre de Nègres étant maintenant assez considérable dans la Colonie, que notre gouvernement, suivant les bases données par le Dannemarck, fixe la quantité de Nègresses que devra apporter chaque navire: qu'il la fixe, par exemple, aux deux tiers de la cargaison, ou plus, s'il le juge à propos; qu'il

donne une prime d'encouragement par chaque tête de Nègresses saines & bien constituées , qui débarqueront en Amérique. Que le Colon soit moins impérieux & moins cruel ; que le Nègre puisse être assuré de l'espérance d'un sort plus doux pour lui & sa postérité. Bientôt vous verrez nos Colonies peuplées d'une génération de Noirs robustes , attachés à leur maître par habitude & par reconnoissance , chérissant le lieu qui les aura vu naître , & soutenant les travaux les plus rudes & les plus longues fatigues : de là résulteront une culture plus suivie & une production plus abondante.

Mais ce moyen ne seroit pas suffisant. Sans la Liberté, l'Homme est un être dégradé dans ses facultés morales & physiques. L'Esclavage est contraire à la nature & à l'ordre social ; outre qu'il est la honte de celui qui y est soumis & de celui qui y soumet son semblable , il énerve notre être en empoisonnant la vie de regrets & de douleurs. Il est absurde d'avancer que nos Colonies ne peuvent être cultivées que par des Nègres esclaves. Dans une pareille assertion, on reconnoît facilement le langage de l'intérêt qui suppose les sacrifices que lui coûteroit la Liberté de son Esclave , mais qui oublie les larmes de sang dont ce malheureux arrose la terre qu'il laboure. La Nature n'a point mis de variété dans

la formation morale de l'Homme : en tout lieu elle en a fait un être raisonnable & pensant ; partout elle lui a donné une ame & un cœur ; partout donc il est capable de sentiment. Le cœur du Nègre , comme le nôtre , est ouvert à la bien-faisance. Si son être paroît plus dégradé , les commencemens de cette dégradation ont pour cause notre arrivée dans sa patrie. Dès l'enfance contraint de défendre sa Liberté , occupé à se soustraire à la poursuite d'un ennemi qui ne l'attaque que pour l'échanger avec nous , il semble dès sa jeunesse avoir perdu toutes les affections de son ame. L'état dans lequel il vit en Amérique , la crainte retrécissant , pour ainsi dire , son être moral , la verge menaçante toujours levée sur sa tête , tout contribue à l'avilir ; mais les sentimens de son ame ne sont qu'enchaînés. Un maître doux & humain a souvent éprouvé que les vertus ont dans son cœur plus d'énergie que dans le nôtre. J'en appelle à votre témoignage , Colons bien-faisans , vous , dont les Esclaves n'en ont que le nom. Dans ce moment même où les ateliers de nos Colonies sont déserts , où tant de Blancs ont payé de leur sang leur rigueur inexorable , où l'Esclave a voulu briser ses fers d'une manière si terrible , répondez , ô vous , Colons François , qui au milieu de ces monceaux de cadavres avez été préservés du malheur général par la fidélité &

L'attachement de vos Esclaves ! Venez ici plaider
 leur cause au tribunal de l'Humanité. Dites-nous
 les dangers que vos Esclaves ont courus pour
 préserver vos jours menacés : racontez comment
 ils ont éloigné le fer homicide qui alloit vous
 frapper : dites comment, veillant sur vous comme
 sur leurs pères & leurs meilleurs amis , ils ont
 juré de sacrifier jusqu'à la dernière goutte de
 leur sang. Sont-ce là des hommes incapables
 de reconnaissance & d'attachement ! Jugez ce
 qu'ils feroient pour vous , s'ils vous étoient
 attachés par les liens indissolubles du respect & de
 l'amitié. Oui , c'est ainsi que l'Européen fera plus
 heureux & plus tranquille dans la Colonie ; sa
 vie & sa fortune seroient plus en sûreté ; les
 habitations seroient mieux cultivées. Celui qui
 craint & déteste le maître qui le commande &
 le nourrit , ne peut vouloir que la détérioration
 de ce qui lui appartient : celui qui arrose de ses
 larmes la terre qu'il cultive , ne lui demande qu'à
 regret & avec indifférence ses trésors & ses bien-
 faits. Je soutiens donc que la prospérité même de la
 Colonie réclame pour la destruction de la Servitude
 en Amérique. Qu'on ne m'oppose point que la
 Liberté des Nègres entraîne la nécessité de les
 salarier. Comment le faire , dit-on , dans un pays
 où il y a peu de numéraire en circulation ? Mais
 le numéraire n'est-il pas le signe représentatif de la

denrée ; par conséquent , ne peut - on pas payer un journalier en denrée comme en numéraire ? Rien ne me paroît plus facile à la Colonie. Le salaire du Nègre lui seroit donné en denrées coloniales, dont le prix seroit tous les six mois taxé par le Gouvernement à un taux inférieur , de cinq pour cent, par exemple, au prix auquel il pourroit les vendre. Car la première base de cette opération est de mettre le Nègre dans le cas de faire un échange facile , & qui puisse tourner au profit de celui qui le feroit avec lui ; cet échange auroit lieu ou avec son maître pour des choses de première nécessité , ou avec quelque Nègre intelligent & actif qui , ayant acheté à un prix modéré les denrées coloniales , pourroit entrer , même avec bénéfice , en concurrence avec le propriétaire de terres dans la vente qu'il en effectueroit avec nos navires. Ne voyons-nous pas ce paiement des journaliers avoir lieu en denrées dans l'intérieur du Royaume ? En ce moment où le numéraire est rare en France , plusieurs manufactures ne paient-elles pas en partie leurs ouvriers en denrées de première nécessité ? Les travaux ont-ils été ralentis , l'industrie a - t - elle souffert de cette opération ? Pourquoi donc désespérer de faire avec succès dans la Colonie ce qu'on fait sans difficulté dans la Métropole ?

Si de ces principes il suit que la Traite peut

être abolie , ainsi que l'Esclavage du Nègre , il n'est pas moins certain aussi que les plus grands inconvéniens résulteroient de leur abolition prompte & prochaine. Ce seroit errer en politique que de mettre de la précipitation dans un pareil changement. Ceux qui le désirent, qui peut-être même ont travaillé par leurs discours , par leurs sottes intrigues à en hâter l'époque , sont des monstres dans l'ordre politique & dans l'ordre social : ils répondront un jour du sang qu'ils viennent de faire couler : de tels forfaits seront tôt ou tard punis dans eux ou dans leur postérité ; rien ne peut les excuser. Il ne peut y avoir de faute tolérable dans ceux qui tiennent les rênes du Gouvernement : ils doivent tout prévoir, tout calculer. Il est des opérations politiques , dont l'époque est indiquée par les progrès de l'opinion & de la raison. Notre Gouvernement doit donc encourager , pendant quelques années encore , le Commerce de la Traite. Je le répète , il doit sur-tout ordonner le transport de Nègresses saines & bien constituées. Il faut non-seulement recréer dans nos Isles une génération de Cultivateurs , mais il faut la recréer vigoureuse & robuste : ce succès dépend du choix des mères. Quatre ou cinq ans suffiront pour transporter aux Colonies la quantité de Nègresses nécessaires pour la population. Alors la Traite sera abolie pour toujours ; car sa destruction doit

précéder de plusieurs années la Liberté des Nègres. Si ces deux opérations étoient trop rapprochées , aucun propriétaire n'acheteroit de Nègresses. En effet , il n'auroit pas un assez long espace de temps pour regagner par le travail ou la fécondité des Afriquaines le prix qu'il auroit mis à leur achat. Il est incontestable que l'Etat doit par une sage administration ménager le propriétaire , & combiner l'intérêt particulier avec l'intérêt public , sans sacrifier le dernier au premier. L'époque de l'abolition totale de la Traite fixée en 1796 ou 1797 me paroît assez éloignée pour que l'intérêt de la Colonie , ni celui du Colon , ne soit pas compromis.

Deux motifs puissans doivent reporter la Liberté du Nègre à des temps plus reculés. D'abord il faut attendre que cette nouvelle race d'hommes , destinés à cultiver les Colonies en remplacement de nos Esclaves , ait pris son accroissement. La première attention est de ne point laisser d'interruption dans la culture d'un pays si précieux à la Métropole. En second lieu , en fixant la Liberté des Nègres en 1805 ou 1806 , la France sera dans le cas de juger les effets de ce bienfait dans les Colonies Etrangères où l'époque est plus rapprochée ; elle calculera les modifications qui pourroient être nécessaires dans l'accomplissement de ce projet ; elle laisse en outre aux propriétaires

de Nègres le temps de s'indemniser de leurs frais d'achat, de captiver le cœur & l'amitié de leurs Esclaves, & de s'en assurer par la douceur, la possession volontaire, lorsqu'ils seront libres. Heureux les Maîtres qui verront à cette époque leurs Nègres réclamer leur bienveillance & leur appui !

Le concours & l'accord des Puissances ne me semble nullement nécessaire pour cette opération. Un Gouvernement ne peut-il donc à son gré faire tel ou tel changement dans son système politique ? Celui que les rayons de la lumière frappent le premier ne peut-il donc en profiter parce que les autres restent ensévelis dans les ténèbres ? L'erreur dans le temps fut générale dans l'Europe, parce que l'Europe entière, comme de concert, avoit arrosé le nouveau Continent du sang de ses habitans ; & que, par une suite de barbarie, elle ne pouvoit concevoir qu'un système barbare de population pour un Pays dont elle devenoit le tyran & le despote. Mais la France ne peut troubler, en embrassant le parti de l'humanité, les autres Gouvernemens. Augmenter sa prospérité, porter le bonheur dans toutes les parties de l'Empire, faire aimer & respecter les Loix de tous les sujets, est-ce donc là chercher à ébranler les autres Etats ? c'est, au contraire, leur montrer le chemin le plus sûr pour parvenir à la vraie gloire & à la splendeur la plus durable. Il est inutile d'observer que le

Gouvernement François, en accordant la Liberté aux Nègres, devra, par un code de Lois sévères, par une force pour quelque temps imposante, maintenir dans le devoir les Noirs qui, méprisant un tel bienfait, oseroient s'en servir pour ébranler la Colonie & la détacher de la Métropole.

L'humanité seule a dirigé ma plume, & je m'en fais gloire. J'eusse renoncé à mon opinion, & j'y renoncerois encore si le bien & la prospérité de l'Empire pouvoit souffrir quelque atteinte d'un si grand changement. Mais pour me convaincre il faut des raisons, & non des mots; il faut des principes, & non des déclamations appuyées sur des hypothèses: il faudra me démontrer l'impossibilité d'une génération de Noirs nés en Amérique, & le dénuement total des affections de l'ame & du cœur dans les Africains: ces preuves me paroissent un peu difficiles à trouver. Enfin j'ai satisfait mon cœur; cette douce idée suffit à mon bonheur. Puissent mes vœux pour la Liberté des Nègres être réalisés! Puisse sur-tout ma Patrie devenir le séjour de la paix! Puisse-t-elle parvenir à ce haut point de grandeur & de gloire que me semble lui promettre l'adoption de ce système de bienfaisance & d'humanité!

A Orléans, de l'Imprimerie de L. P. COURET,
rue du Colombier; n^o 74.

5

2

1

7

4

6

